

LA SANTÉ AU TRAVAIL ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI





Module 1 : 29 - 30 Septembre 2020
Module 2 : 15 - 16 Octobre 2020



4 jours (2 x 2 jours)



Paris



PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes chargées d'une démarche au sein de l'entreprise et devant s'appuyer sur une analyse ergonomique tant sur le plan de l'activité que dans l'intégration au sein de l'entreprise



PÉDAGOGIE

- Approche théorique / approche pratique
- Supports vidéo
- Etudes de cas et mises en situation pratiques



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Ergonome

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

1490€

930€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

OBJECTIFS

- **Acquérir les bases** de la démarche ergonomique : vocabulaire et notions clés
- **Comprendre les liens** entre activité, performance et santé pour mieux adapter les situations de travail
- **Savoir analyser une situation de travail** : approche multifactorielle et environnement de travail
- **Savoir repérer les situations dégradées** : charge de travail, contrainte et astreinte
- **Connaître ses partenaires**, ses relais et les sources d'information disponibles

PROGRAMME

1. Première session

- Comprendre le travail pour le transformer : travail prescrit et travail réel
- Comprendre la notion de « variabilité des situations de travail » : l'homme moyen n'existe pas
- Comprendre les spécificités de la démarche ergonomique : approche systémique et vision globale
- L'analyse des contraintes pour anticiper les besoins : identifier les situations d'adéquation/inadéquation et les axes d'adaptation
- Principaux outils et méthodes de la démarche ergonomique

2. Deuxième session

- Ressources et réseaux : identifier les acteurs relais et les sources d'informations possibles afin de favoriser un système de veille
- Clés de la réussite du retour à l'emploi pour favoriser l'intégration et le maintien au sein des collectifs de travail
- Transition professionnelle et grille de questionnement
- Retour sur les études des stagiaires (grille d'analyse) : discussions et échanges

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org
01 44 23 76 06



04 - 05 Juin 2020



2 jours



Paris



PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de santé au sein de l'entreprise (médecins, infirmières du travail), professionnels chargés de l'insertion et du maintien en emploi de personnes en situation de handicap, professionnels RH, membres des CHSCT, psychologues du travail



PÉDAGOGIE

- Approche théorique
- Supports vidéos
- Mises en situation pratiques issues de l'activité des stagiaires



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi précédemment la formation **C10 – Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel**



INTERVENANTS

Ergonome

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

920€

640€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org
01 44 23 76 06

OBJECTIFS

- **Acquérir les connaissances nécessaires** pour identifier et comprendre les TMS
- **Comprendre les causes** des TMS (approche multifactorielle)
- **Analyser les contraintes** de l'activité de travail pour insérer, maintenir et prévenir l'aggravation des troubles
- **Savoir identifier** les partenaires ressources et les appuis techniques
- **Connaître les bases** de la démarche en prévention des TMS

PROGRAMME

1. Première journée

- Définition, données globales et sinistralité des TMS
- Causes et conséquences des TMS : approche multifactorielle
- Facteurs de risques et complémentarité des approches : biomécanique, systémique, ergonomie de l'activité, clinique de l'activité
- Enjeux d'insertion, de maintien dans l'emploi et de prévention
- Démarche ergonomique et TMS : outils et principales méthodes

2. Deuxième journée

- Démarche en prévention des TMS : une démarche itérative et des outils adaptés à chaque étape
- Analyser les contraintes physiques, posturales, organisationnelles, environnementales, temporelles relationnelles et cognitives : outil « table des contraintes » pour un 1^{er} niveau d'analyse



PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne ayant déjà suivi une formation de sensibilisation à l'ergonomie



PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Retours d'expériences et analyses de pratiques
- Mises en situation sur la base de supports vidéos/photos
- Études de cas issues des stagiaires



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi précédemment la formation **C10 – Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel**



INTERVENANTS

Ergonome

OBJECTIFS

- **Consolider les acquis** sur la démarche ergonomique
- **Approfondir l'analyse de situations** de travail complexes
- **Détecter les perspectives** (adaptation, recrutement, parcours professionnel)
- **Co-construire un centre de ressources** et de veille (boîte à outils)

PROGRAMME

1. Première journée

- Rappels des fondamentaux : approche systémique et multifactorielle
- Déterminants de la situation de travail
- Liens de causalité et modèles de compréhension
- Rappel : table des contraintes

2. Deuxième journée

- Analyser une situation de travail complexe
- Questionnement et champs d'investigation
- Outiller sa pratique et développer son réseau : boîte à outils

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

920€

640€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org

01 44 23 76 06

 13 Mars 2020

 1 jour

 Paris



PERSONNES CONCERNÉES

DRH, chargés de mission handicap, directeurs de structure



PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Échanges interactifs avec les stagiaires à propos de cas concrets
- Remise de documents



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Consultant spécialisé

TARIFS

	TARIF ADHÉRENT
740€	600€
net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.	

OBJECTIFS

- **Plus qu'un aménagement technique ou organisationnel complexe**, certaines pathologies nécessitent un aménagement du temps de travail, en rythme ou en durée, afin de compenser la situation invalidante
- **Quelles sont les mesures mobilisables** pour cet aménagement temporel ?

PROGRAMME

- 1. Aménagement du rythme** de travail
- 2. Aménagement de la durée** de travail
- 3. Prise en compte** de la fatigabilité
- 4. Prise en compte des effets** secondaires de la thérapeutique
- 5. Mesures mobilisables**
- 6. Quelques exemples :**
 - Personnes atteintes de pathologies chroniques invalidantes
 - Personnes atteintes de maladies psychiques

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org
01 44 23 76 06



25 - 26 - 27 Mars 2020



3 jours



Paris



PERSONNES CONCERNÉES

Chargés de mission handicap, DRH, directeurs de structure, médecins du travail



PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Échanges interactifs avec les stagiaires à propos des cas concrets



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Consultant spécialisé

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

1720€

1300€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

OBJECTIFS

- **Évaluer les différentes** situations invalidantes
- **S'approprier les outils** de la compensation liés à ces situations
- **Bien évaluer pour bien compenser** les situations invalidantes

PROGRAMME

- 1. Généralités sur les notions** de déficiences et de pathologies chroniques invalidantes
- 2. Qu'est-ce-qu'une situation invalidante ?**
- 3. Comment évaluer le désavantage** (ce qui a trait à l'individu) et la situation de travail (ce qui a trait à l'environnement) ?
- 4. Adéquation ou inadéquation** individu / environnement : exemples de grilles d'évaluation
- 5. Comment compenser les inadéquations ?**
 - Déficiences physiques :
 - Déficiences de l'appareil locomoteur
 - Autres déficiences physiques
 - Déficiences visuelles
 - Déficiences auditives
 - Déficiences cognitives
 - Déficiences psychiques
 - Maladies chroniques invalidantes
 - Situations de polyhandicap
- 6. Prendre en compte l'aspect évolutif de certaines déficiences**
- 7. Outils d'évaluation et de suivi d'une solution de compensation**

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org

01 44 23 76 06



05 Juin 2020



1 jour



Paris



PERSONNES CONCERNÉES

Chargés de missions handicap, directeurs de structure, DRH, médecins du travail, assistantes sociales du personnel, responsables absentéisme, membres du CHSCT



PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Retour d'expériences
- Co-construction du processus de maintien dans l'emploi



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Consultant spécialisé

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

740€ | 600€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

OBJECTIFS

- **Comprendre la notion de maintien dans l'emploi** et les différentes notions associées (inaptitude, invalidité, reclassement, compensation du handicap, ...)
- **Maîtriser** le cadre légal
- **Construire et formaliser un processus interne** de traitement des situations de maintien dans l'emploi, dans une entreprise ou un établissement public
- **Mettre en place une commission maintien** dans l'emploi et sa boîte à outils

PROGRAMME

- 1. Comprendre le maintien dans l'emploi et les notions associées**
 - Quelques chiffres et idées clés
 - Comprendre et savoir définir le maintien dans l'emploi et les notions associées (inaptitude, invalidité, compensation du handicap, aménagement de poste, affectation sur un nouveau poste, reclassement, poste adapté)
 - Comprendre et savoir convaincre sur les enjeux du maintien dans l'emploi
- 2. Connaître le cadre légal du maintien dans l'emploi**
 - Maîtriser le cadre légal du maintien dans l'emploi (la procédure d'inaptitude et le reclassement)
 - Connaître les principales dispositions juridiques périphériques au maintien dans l'emploi (visites médicales, visites de pré-prise, ...)
- 3. Définir le processus et ses outils**
 - Point sur les difficultés et les bonnes pratiques rencontrées par les participants
 - Mettre en place une commission maintien dans l'emploi : prérequis et modalités de fonctionnement
 - Définir le processus de maintien dans l'emploi (du repérage d'une situation où l'aptitude est mise en cause, jusqu'à l'évaluation des solutions mises en œuvre)
 - Synthèse des principaux acteurs internes et externes, et de leurs rôles
 - Les aides financières de l'AGEFIPH (secteur privé) et du FIPHFP (fonction publique)

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :
assistante@cheops-ops.org
01 44 23 76 06

 01 - 02 Avril 2020

 2 jours

 Paris



PERSONNES CONCERNÉES

Managers ou collaborateurs en charge d'une mission maintien dans l'emploi



PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Analyse de cas concrets apportés par les stagiaires à partir d'un recueil préalable au stage



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Consultant spécialisé

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

920€

640€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

OBJECTIFS

- **Connaître les bases législatives et réglementaires**, la notion de handicap et d'inaptitude, les partenaires (SST, CARSAT, MDPH, DIRECCTE, CRP, Associations, ...), les aides et réseaux
- **Outiller les professionnels du maintien en emploi** pour optimiser leur pratique et leur positionnement dans le partenariat institutionnel et vis-à-vis des réseaux internes et externes

PROGRAMME

1. Contexte

- Rappel des différentes lois
- La loi du 11 février 2005, loi du 20 juillet 2011, impacts sur la QVT, la loi travail et loi PACTE.

2. Méthodologie nationale du maintien en emploi et du process

- Le signalement précoce : comment l'améliorer ? Quelle cohérence des discours médicaux ?
- L'analyse de la demande : analyse des enjeux médicaux, sociaux, économiques et professionnels d'une personne en difficulté de santé au travail : comment et par qui ? Analyse des enjeux au niveau des différents médecins, des préventeurs, de l'employeur et du collectif de travail pendant l'arrêt de travail : comment et par qui ?
- Le traitement de la demande : quelle conduite de projets ? Quels acteurs pour la mise en place des outils techniques, juridiques, organisationnels ou financiers ?
- Le suivi du ou des salariés en difficulté : quel accompagnement et par qui ? Quelle communication et auprès de qui ?
- Réaction des employeurs et des collègues de travail : les éléments de négociation dans un contexte de contraintes économiques et d'évolution des pratiques.
- L'évaluation de l'accompagnement : l'évaluation quantitative et l'évaluation qualitative, quels indicateurs de la PDP ?

3. Études de cas

- Exposé des situations problématiques de santé au travail, avec des cas concrets apportées par les participants.
- Le pilotage d'une cellule de maintien en emploi

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org

01 44 23 76 06



PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne souhaitant une sensibilisation à l'environnement de la Fonction Publique et à ses spécificités en matière de handicap



PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Exposés
- Débats



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Consultant spécialisé dans la Fonction Publique

TARIFS

	TARIF ADHÉRENT
1230€	810€
net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.	

OBJECTIFS

- **Développer le conseil** auprès des employeurs publics dans le recrutement de travailleurs handicapés
- **Favoriser l'accompagnement de travailleurs handicapés** vers un emploi dans la Fonction Publique
- **Mieux connaître les spécificités** de la Fonction Publique en matière d'emploi des personnes handicapées

PROGRAMME

- 1. Panorama de la Fonction Publique** : les 3 fonctions publiques
- 2. Typologie des métiers de la Fonction Publique**, règles de création des emplois
- 3. Fonctionnaires** : conditions à remplir, comment intégrer la Fonction Publique
- 4. Comment repérer les postes vacants** dans la Fonction Publique dans le cadre d'un accompagnement au retour à l'emploi
- 5. Carrière du fonctionnaire** : stage, rémunération, droits et obligations, notation et entretien professionnel, progression de carrière, discipline, mobilité, formation
- 6. Obligations en matière de recrutement de personnes handicapées** : réglementation, contraintes et opportunités
- 7. Acteurs internes de l'intégration des personnes handicapées** : organisation de la médecine préventive, comité médical, commission de réforme
- 8. Protection de la santé des fonctionnaires** : de l'aménagement de poste à l'inaptitude définitive, les différentes étapes d'une démarche de maintien dans l'emploi dans la Fonction Publique, les règles de reclassement
- 9. Accompagner un employeur public dans le recrutement** ou le maintien dans l'emploi d'un travailleur handicapé : mobilisation des aides du FIPHP, connaissance des partenaires institutionnels

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org
01 44 23 76 06

07 Février 2020

1 jour

Paris



PERSONNES CONCERNÉES

Chargés de mission handicap, personnels de la médecine du travail, assistantes sociales



PÉDAGOGIE

- Apport théorique
- Échanges de pratiques
- Présentation des différents thèmes avec support écrit
- Nombreux exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant
- Une place prépondérante sera également laissée aux échanges entre l'intervenant et les participants



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Avocat spécialisé dans le droit du travail

OBJECTIFS

- **Focus sur l'inaptitude** avec les apports des ordonnances MACRON
- **Appréhender la réforme** de la médecine du travail
- **Permettre par cette approche** un conseil efficace

PROGRAMME

- 1. La réforme de la médecine du travail**
 - La pluridisciplinarité
 - L'adhésion
 - La diversification des modes d'action
- 2. Conséquences sur l'inaptitude**
 - L'entreprise face à l'inaptitude
 - La nouvelle procédure de reclassement
 - Le rôle renforcé des institutions représentatives du personnel
 - La nouvelle procédure de licenciement et ses conséquences
 - L'indemnisation

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

490€ | 350€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org

01 44 23 76 06



PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne chargée d'une démarche au sein de l'entreprise et devant s'appuyer sur une analyse ergonomique tant sur le plan de l'activité que dans l'intégration au sein de l'entreprise



PÉDAGOGIE

- Apport théorique
- Échanges de pratiques
- Études de cas



PRÉ-REQUIS

Aucun



INTERVENANTS

Avocat spécialisé dans le droit du travail

TARIFS

TARIF ADHÉRENT

490€

350€

net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

FORMATION EN INTRA SUR DEMANDE



Renseignements et inscriptions :

assistante@cheops-ops.org

01 44 23 76 06

OBJECTIFS

- **Appréhender les différentes** solutions juridiques
- **Gérer les conséquences sociales** de cette absence en interne
- **Se mettre à jour des évolutions législatives** et jurisprudentielles
- **Maîtriser les règles en droit du travail** encadrant les absences du salarié

PROGRAMME

- 1. Différence entre maladie, maladie professionnelle et accident du travail**
 - Protections différentes
 - Garanties différentes
 - Réflexes à avoir notamment en matière de maladie professionnelle
- 2. Comment gérer les absences**
 - Rappel des obligations du salarié malade
 - Gestion de l'absence en interne
 - Quid de l'absence qui porte préjudice au bon fonctionnement de l'entreprise
- 3. Gérer l'inaptitude au travail depuis les ordonnances MACRON**
 - Différence entre invalidité et inaptitude
 - Différence entre inaptitude temporaire et inaptitude définitive
 - Une seule visite de reprise : le changement de paradigme
- 4. Interférence entre l'inaptitude médicale et un projet de rupture du contrat de travail**
 - Inaptitude et licenciement économique
 - Inaptitude et licenciement disciplinaire
 - Inaptitude et démission du salarié
 - Inaptitude et prise d'acte de la rupture
 - Inaptitude et rupture conventionnelle
- 5. Gestion des situations particulières**
 - Salarié en CDD
 - Salarié représentant du personnel